

**Procès-verbal de la 31ème Assemblée générale  
de l'association pour la promotion du réseau scientifique valaisan**

**3 octobre 2024**

**Lieu**

Idiap / Martigny

**Présidence**

Stéphane Roduit

**Procès-verbal**

Anouck Beytrison

**Présents**

**Membres**

*Médiathèque Valais*

*EPTM*

*ICT-VS*

*IDIAP*

*HES-SO Valais-Wallis*

*Unidistance*

*SAVs*

*Archives de l'Etat du Valais*

*Hôpital du Valais*

*M. Frédéric Oggier*

*M. Bernard Dayer*

*M. John Pollman*

*M. Frank Formaz*

*M. Romain Schwéry*

*M. Jorg Andenmatten*

*Mme Marylène Micheloud*

*Mme Marie-Caroline Schmied*

*M. Christophe Richon*

**Partenaires**

*Inspection cantonale des finances*

*Service des hautes écoles*

*M. Peter Schnyder*

*Mme Hélène Gapany Savioz*

**Equipe VSnet**

*Directeur*

*EZWWW*

*Science Valais*

*M. Yohann Eyer*

*M. Thierry Bagnoud*

*M. Alexandre Luyet*

**Excusés**

**Membres**

*Service Cantonal de l'Informatique*

*EPIC*

*Rero +*

*Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation*

*Service de la formation professionnelle*

*M. Jean-Marie Michelet*

*M. Fabrice Donnet-Monay*

*M. Philippe Roux*

*M. Eric Bianco*

*Mme Tanja Fux*

**Partenaire**

*Service des hautes écoles*

*M. Yves Rey*

Le Président de l'association, M. Stéphane Roduit, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacune et chacun.

En préambule, il informe l'assemblée de la fin de mandat de Messieurs Philippe Hatt et Peter Summermatter, en raison de leur départ à la retraite bien méritée. Devant l'assemblée, le Président les remercie chaleureusement pour leur précieuse implication durant toutes ces années au sein du comité, et leur adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de vie.

Le Président remercie également la présence du Chef de service de l'Inspection cantonale des finances, M. Peter Schnyder, ainsi que M. Frédéric Oggier, représentant des membres, pour la lecture de leur rapport de vérification des comptes.

Il salue enfin la présence de Mme Hélène Gapany Savioz, qui représente le Service des hautes écoles en remplacement de M. Yves Rey.

La représentante du SHE demande la parole concernant le point 8 à l'ordre du jour, relatif à la révision des statuts. Elle informe l'assemblée que ce point a été discuté en amont avec son service, qui avait émis un préavis favorable à son inscription à l'ordre du jour. Cependant, à la suite de la décision du comité de mettre un terme au projet Science Valais, il apparaît nécessaire de modifier les statuts afin de supprimer la mention de la promotion de la science en Valais. Dans ce contexte, elle demande le retrait du point 8.

Le Président rappelle que l'adoption de l'ordre du jour relève de la compétence de l'assemblée générale, qui pourra tenir compte de cette information transmise. Il précise que la mention « promotion de la science en Valais » dans les statuts n'est pas un élément essentiel de la révision proposée. Celle-ci vise avant tout une mise à jour permettant l'inscription de l'association au registre du commerce.

Mme Hélène Gapany Savioz exprime néanmoins le désaccord du SHE concernant la révision des statuts, en particulier sur le point relatif aux buts de l'association.

<b>1.</b>	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>
	<p>L'ordre du jour ayant été envoyé avec la convocation à l'assemblée générale.</p> <p>En tenant compte du désaccord exprimé en préambule concernant le point 8, l'assemblée adopte, à l'unanimité, l'ordre du jour sans modification.</p>
<b>2.</b>	<b>Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2023</b>
	<p>Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2023 est approuvé par l'assemblée, à l'unanimité.</p>
<b>3.</b>	<b>Rapport d'activités 2023 et rapport intermédiaire pour l'année 2024</b>
	<p>Le lien vers le rapport d'activité a été transmis avec la convocation à la présente assemblée. Il est présenté et commenté successivement par le président, le directeur et le responsable de l'activité Science Valais.</p> <p><b>3.1 Rapport du Président</b></p> <p>L'association VSnet assure la gestion du réseau académique valaisan, en lien avec la mission centrale de la fondation SWITCH : faciliter, entretenir et promouvoir une infrastructure de recherche et de formation sûre, performante et interconnectée. Cette infrastructure est aujourd'hui mise à disposition de 36 institutions membres. La capacité et la fiabilité du réseau VSnet constituent un atout reconnu et apprécié par l'ensemble de ses membres.</p> <p>Le comité, composé de 7 membres, s'est réuni à cinq reprises en 2023. Il a notamment pris les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'une stratégie de continuité des services en cas de crise énergétique : amélioration de l'autonomie électrique, transfert du centre de données vers un site plus adapté, renégociation de certains contrats fournisseurs, et remplacement d'équipements obsolètes par du matériel plus efficient du le plan énergétique.</li><li>• Adoption d'un cadre de référence inspiré des bonnes pratiques ITIL pour la gestion des services informatiques : gestion des actifs et des configurations, résolution des incidents, et formalisation du catalogue de prestations.</li></ul>

- Renforcement de l'initiative Science Valais avec le lancement du podcast *Peak Science*, visant à accroître la visibilité de la science, notamment auprès des jeunes et d'un public généralement peu exposé aux thématiques scientifiques.

En conclusion, le président remercie chaleureusement toute l'équipe de VSnet ainsi que les partenaires engagés, pour leur travail et leur collaboration au service des institutions valaisannes. Il cède ensuite la parole au directeur, M. Yohann Eyer, pour son rapport opérationnel.

### 3.2 Rapport du directeur

Les objectifs énoncés dans le plan de travail 2023-2024 ont été réalisés sans encombre durant la période. Le directeur relate les moments forts suivants :

- Transfère du centre de données vers un site plus adapté
- Remplacement du matériel par des équipements plus économes en énergie
- Adoption d'un cadre de référence pour la gestion des services
- Souscription de nouvelles polices d'assurances auprès de Zurich assurance : choses, RC, Cyber et responsabilités des dirigeants

#### Perspectives :

- Consolider l'intérêt pour les sciences
- Renforcement et modernisation des infrastructures VSnet
- Remplacement du firewall en 2025
- Renouvellement du backbone en 2027

Il passe ensuite la parole au responsable du projet Science Valais :

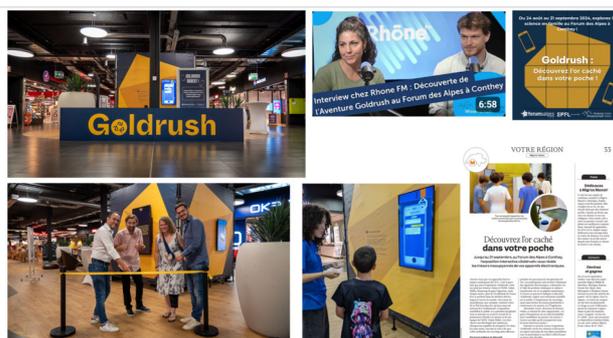
Les nouvelles priorités fixées pour 2023-2024 sont de mener des activités de valorisation de la science pour l'ensemble du canton du Valais et de contribuer à renforcer la visibilité, l'intérêt et la compréhension des sciences auprès des **jeunes** et de la **population généralement peu touchée par les thématiques scientifiques**

Les points forts des activités 2023 :

- +10'000 visiteurs sur le site internet et création d'une page dédiée pour les écoles
- 91 institutions représentées en 2024
- 177 évènements publiés
- +2'000 followers par plateforme, TikTok, Instagramm et Youtube
- Création de podcast
- Développement du réseau
- Pint of Science, 3 soirées organisées avec + de 100 participants

Soutiens à l'organisation du TecDay Sion - Atelier donné par des chercheurs avec 1'200 élèves sensibilisés en 1 journée

- Facilitateur l'accueil de l'exposition « Goldrush » en Valais



## **Bilan du projet Science Valais**

Le président reprend la parole afin d'informer l'assemblée du bilan du projet Science Valais et de la décision du comité d'y mettre un terme.

Il rappelle que le projet Science Valais, lancé en 2017, avait pour objectif de contribuer à la promotion de la science en Valais et de créer une plateforme de valorisation des activités scientifiques, en s'appuyant sur les réserves financières de l'association.

Le contexte actuel témoigne d'une évolution marquée du paysage scientifique valaisan au cours des sept dernières années. Les acteurs institutionnels jouent désormais un rôle accru dans la promotion scientifique, rôle initialement assumé par Science Valais. Par ailleurs, les réserves financières de l'association sont désormais utilisées.

Le comité a constaté que le soutien financier des institutions pour le projet Science Valais reste limité. Ce projet devait initialement s'autofinancer à terme, après un financement de départ par les excédents de VSnet. Or, ces réserves sont aujourd'hui limitées au strict nécessaire pour permettre le renouvellement des équipements en lien avec la mission principale de l'association.

L'investissement dans la promotion de la science a néanmoins permis d'initier une dynamique positive. Le tableau ci-dessous récapitule le financement du projet.

	2017 - 2024	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Charges	989 839	81 776	85 000	110 930	143 173	157 817	127 143	142 000	142 000
Mandat de prestation SHE	306 250	53 250	37 500	37 500	18 000	0	60 000	50 000	50 000
<b>Utilisation excédents VSnet</b>	<b>683 589</b>	<b>28 526</b>	<b>47 500</b>	<b>73 430</b>	<b>125 173</b>	<b>157 817</b>	<b>67 143</b>	<b>92 000</b>	<b>92 000</b>

Après avoir pris plusieurs autres mesures d'optimisation des dépenses en prévision de la hausse des prix des équipements informatiques, le comité a décidé de clôturer le projet Science Valais au 31 décembre 2024. Il s'agit d'une décision difficile mais nécessaire afin de sécuriser les liquidités indispensables au renouvellement du backbone prévu en 2027.

Le comité s'engage à soutenir toute démarche visant à pérenniser certaines prestations, et encourage les institutions à en reprendre la responsabilité, sans contrepartie exigée pour les investissements déjà réalisés.

Le président invite l'assemblée à poser ses questions ou formuler des commentaires sur ce rapport d'activité.

Mme Hélène Gapany Savioz demande la parole et remercie l'ensemble de l'équipe VSnet pour le travail accompli et les réalisations menées à bien. Elle rappelle que le projet Science Valais s'inscrit dans le cadre du mandat de prestation du Service des hautes écoles (SHE) et comprend deux volets :

1. Un financement initial de 76'000 francs pour la création de la plateforme.
2. Des mandats de prestations à couvrir partiellement les frais d'exploitation et d'évolution de Science Valais.

La visée initiale était de soutenir la promotion du réseau scientifique. C'est pourquoi la direction du SHE a été très surprise par la décision abrupte d'y mettre fin au 31 décembre 2024. Bien que cette décision soit respectée, elle regrette l'absence de dialogue préalable et souligne l'importance de respecter les engagements contractuels. Le mandat de prestation étant financé jusqu'à fin 2024, une analyse approfondie du mandat de prestation pour 2025 sera entreprise.

Elle rappelle également que, ces cinq dernières années, les fonds propres de VSnet ont oscillé au-dessus du million de francs. Le SHE demande depuis plusieurs années que ces bénéfices soient réinvestis. Un délai plus long aurait été souhaitable pour accompagner cette transition.

Enfin, Mme Gapany Savioz souligne que les statuts devront être adaptés, notamment en raison de la disparition de l'un des objectifs principaux : la promotion du réseau scientifique. Texte du SHE annexé.

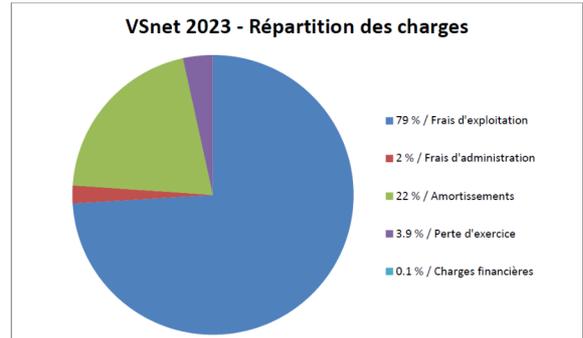
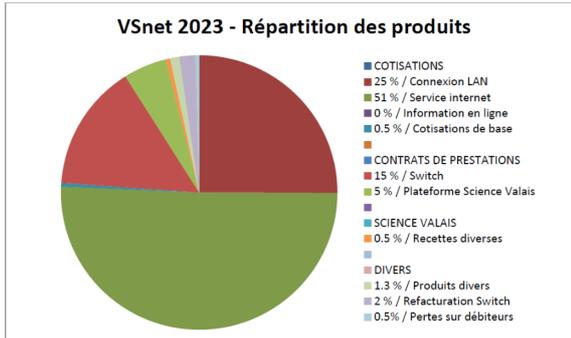
Le rapport d'activité 2023 ne fait pas l'objet d'autres commentaires de la part de l'assemblée.

#### 4. Comptes 2023 et rapport de l'organe de contrôle

Les comptes ont été mis à disposition avec l'invitation. Le président passe la parole à Mme Beytrison pour la lecture des comptes.

Chiffres clés 2023 :

- Recettes de fonctionnement CHF 979'817.15
- Charges de fonctionnement CHF 728'283.38
- Amortissements CHF 215'594.59
- Perte CHF 35'939.18
- Marge d'autofinancement CHF 179'655.41
- Investissements nets CHF 199'444.60



Les investissements retardés en 2022 se sont régularisés en 2023 avec une augmentation des amortissements.

#### Report de l'organe de contrôle :

L'inspectorat cantonal des finances et M. Frédéric Oggier, ce dernier étant nommé par l'assemblée générale, concluent à l'exactitude des comptes.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2023 et décharge ainsi le comité.

#### 5. Admission des nouveaux membres et démissions

- **Demande d'adhésion :**  
-> aucune
- **Démission, pour information :**  
-> en 2024 Bibliothèque Médiathèque de Sierre  
-> en 2025 Société d'Astronomie du Valais Romand

#### 6. Programme de travail 2024/2025

Le plan de travail est présenté à l'assemblée pour information. De ce plan de travail découle le plan d'investissement, vérifié deux fois par année par le comité.

Plan d'investissement pluriannuel - VSnet

Pos	Prestations	Amort. Années	Années										
			2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
1	Télécom		191 000	0	800 000	177 750	97 750	240 000	40 000	0	10 000	40 000	985 000
2	Service Internet		40 000	0	0	0	0	50 000	0	0	0	0	50 000
3	Fibres optiques		0	60 000	0	0	0	0	0	0	97 636	268 624	0
4	Facilities		0	0	0	20 000	0	0	15 000	0	0	20 000	0
6	Total		231 000	60 000	800 000	197 750	97 750	290 000	55 000	0	107 636	328 624	1 035 000

## 7. Budget 2025 et 2024 révisé

Le président informe des mesures budgétaires prise par le comité pour sécuriser la mission prioritaire de VSnet :

- Report d'une année pour le renouvellement des routeurs
- Augmentation des recettes LAN de CHF 50'000.-
- Abandon de la charge Science Valais CHF 92'000.- anticipé d'une année

Le comité travaillera encore en 2025 pour planifier les investissements afin d'assurer les liquidités au-delà de 2027.

	2024		2025	
	Charges	Recettes	Charges	Recettes
<b>Frais d'exploitations</b>	<b>869 868</b>		<b>719 220</b>	
Mandat de tiers	191 459		191 459	
Frais de licences et maintenance	30 000		30 000	
Leasing DELL (ICTVS)	122 864		122 864	
Petit matériel et logiciel	25 000		25 000	
Prestations SWITCH - Internet Access	105 000		105 000	
Prestations SWITCH - Redondance backbone	29 880		29 880	
Prestations SWITCH - autres	29 084		29 084	
Redip TVA	13 000		13 000	
Assurances d'exploitation	5 000		5 000	
Frais divers d'exploitation	5 000		5 000	
Liaison FO FMV	33 189		33 189	
Liaison FO POP Brig	8 968		320	
Hébergement SCI + Sinergy	35 580		35 580	
Sauvegarde	93 844		93 844	
Science Valais	<b>142 000</b>		<b>100 000</b>	
<b>Frais d'administration</b>	<b>21 500</b>		<b>21 500</b>	
Honoraires	15 000		15 000	
Taxes, représentation	5 000		5 000	
Frais divers d'administration	1 500		1 500	
<b>Correction de valeurs des immobilisations</b>	<b>192 672</b>		<b>131 603</b>	
Amortissements matériel	192 672		131 603	
<b>Revenu des prestations</b>		<b>720 904</b>		<b>762 178</b>
Service internet		347 570		347 570
Connexion LAN/internet		258 726		305 000
Cotisation de base		4 500		4 500
Refacturation prestations SWITCH		18 000		18 000
Science Valais		5 000		-
Hébergement IDIAP		10 233		10 233
Sauvegarde		76 875		76 875
<b>Mandat de prestations</b>		<b>165 000</b>		<b>165 000</b>
Prestation de base SWITCH (SHE)		115 000		115 000
Promotion de la science (SHE)		50 000		50 000
<b>TOTAUX</b>	<b>1 084 040</b>	<b>885 904</b>	<b>972 323</b>	<b>927 178</b>
<b>Utilisations du bénéfice</b>		<b>196 136</b>		<b>45 145</b>
Cash flow		-5 463		86 459
Investissement prévu		115 000		40 000
<b>Liquidité au 31/12</b>	<b>1 003 537</b>		<b>1 049 995</b>	

Le budget 2024 est également soumis à l'assemblée au vu de l'évolution du prix du marché d'équipement informatique intervenu depuis la dernière assemblée.

Les budgets 2024 et 2025 sont acceptés à l'unanimité.

## 8. Révision des statuts VSnet

Avec la convocation à l'assemblée générale, les membres ont reçu la proposition de modification des statuts ainsi que les explications y relatives. Il est rappelé que, comme toutes les autres décisions, les modifications statutaires requièrent la majorité absolue des voix émises (art. 9).

La dernière adaptation des statuts date de 1998. Face aux changements significatifs de nos activités et de l'évolution du paysage scientifique valaisan, le comité VSnet a identifié la nécessité de moderniser les statuts, notamment en vue de l'inscription de l'association au Registre du commerce. Les principaux changements proposés sont les suivants :

- Nom de l'association (Article 1) : La dénomination de l'association reste "Réseau scientifique valaisan" mais son abréviation passe de VS-NET à VSnet.
- But de l'association (Article 2) : La promotion du réseau scientifique valaisan est ajoutée, afin de refléter les prestations liées à la valorisation de la Science. Des précisions sont également apportées quant aux moyens actuels d'atteindre son but.

- Perte de la qualité de membre (Article 5) : En plus des raisons déjà prévues (démission, exclusion, dissolution), la qualité de membre pourra aussi être perdue si les objectifs poursuivis par un membre ne correspondent plus à ceux de notre association.
- Assemblée Générale (Article 7) : Vu l'accélération des évolutions technologiques, il est proposé d'attribuer au comité la compétence de fixer les principes de calcul des tarifs du catalogue de prestations, sous réserve de ratification par l'Assemblée générale suivante.
- Composition du Comité (Article 10) : Pour renforcer la représentativité, le comité sera désormais composé de 5 à 7 membres, au lieu de 3 à 5.
- Attributions du Comité (Article 11) : Les responsabilités du comité sont précisées, notamment en ce qui concerne l'exclusion d'un membre. Aucun bureau n'ayant jamais été constitué depuis la création de VSnet, le comité privilégie le renforcement de sa propre composition du comité (article 10) plutôt que la possibilité de mise en place de la possibilité d'un bureau.
- Ressources de l'association (Article 15) : Le comité juge utile de préciser que toute responsabilité personnelle des membres est exclue, ceux-ci étant des institutions. Les revenus issus du catalogue de prestations ou d'institutions en lien avec la science sont aujourd'hui des sources de financement.

M. Hélène Gapany Savioz demande la parole et propose de modifier la dénomination « réseau scientifique » en « réseau technologique ». M. Romain Schwery intervient pour rappeler que les statuts sont également en lien avec le partenaire Switch, et qu'il convient de rester prudent avec cette modification.

M. Bernard Dayer demande la parole et propose de modifier le titre de l'association et l'article 2 des buts en supprimant la notion de promotion.

L'assemblée s'accorde, à l'unanimité, sur la modification suivante :

<p>Texte proposé :</p> <p>Statuts de l'association valaisanne pour la promotion du réseau scientifique valaisan</p> <p>Article 2 : buts</p> <p>1) L'association a pour buts :</p> <p>a. de développer et d'assurer la gestion, l'exploitation et la promotion du réseau scientifique valaisan ;</p>	<p>Texte décidé :</p> <p>Statuts de l'association valaisanne pour le réseau scientifique valaisan</p> <p>Article 2 : buts</p> <p>1) L'association a pour buts :</p> <p>a. de développer et d'assurer la gestion, l'exploitation du réseau scientifique valaisan ;</p>
---	---

Le président constatant que la parole n'est plus demandée, interroge l'assemblée sur la méthode de vote : soit par article, soit en bloc. A l'unanimité, l'assemblée décide de se prononcer sur l'ensemble des articles en bloc.

L'assemblée adopte à l'unanimité les modifications des articles 1, 2, 5, 7, 10, 11, 15 et 17 des statuts.

La version ratifiée des statuts est remise en annexe de ce procès-verbal et publiée sur le site de VSnet.

## 9. Election d'un membre au comité

Peter Summermatter a fait valoir son droit à la retraite.

Le membre HEP-VS a proposé M. Olivier Paratte pour intégrer le comité.

L'assemblée accepte cette nomination par acclamation.

## 10. Cotisation annuelle de base

L'assemblée accepte la cotisation de base annuelle de CHF 125.--, qui reste inchangée.

## 11. Prochaine Assemblée Générale

La prochaine assemblée générale aura lieu le jeudi 2 octobre 2025, lieu à déterminer.

Sion, octobre 2024/ ab

Prise de parole du SHE, en remplacement du chef de service à l'AG de VSnet du 03.10.2024 (Idiap, Martigny)

Monsieur le Président, Messieurs les Membres du Comité, Mesdames et Messieurs les représentants des membres de l'Association

- Je prends la parole ici en tant que représentante du Service des hautes écoles.
- Je tiens à excuser l'absence d'Yves Rey, Chef du service qui regrette ne pouvoir être présent personnellement en raison d'un déplacement à l'étranger. Je prends ici la parole en son nom.
- Comme vous le savez notre service subventionne chaque année VSnet afin d'assurer l'accès des membres de l'association aux prestations de SWITCH.
- Notre service a également financé il y a quelques années le développement de la plateforme Science Valais en étroite collaboration avec votre président et soutient par une subvention annuelle les activités de Science Valais.
  
- La direction du SHE a été surprise de la décision du Comité de VSnet de cesser le soutien à Science Valais avec effet au 31.12.2024.
- Bien entendu, cette décision relève de l'autonomie de l'association par son Comité et nous en prenons acte. Nous regrettons de ne pas avoir pu en discuter préalablement à votre prise de décision.
- Dans ce cadre et dans un souci du respect des règles juridiques en vigueur, nous demandons que les délais de résiliation contractuelle avec le prestataire soient impérativement respectés. Le cas échéant, il eut été opportun de prévoir une période de transition avant l'arrêt complet du soutien.
  
- D'autre part, nous devons malheureusement retirer notre accord sur la proposition de modification statutaire présentée à l'AG de ce jour. En effet, les buts de VSnet ne peuvent plus parler de « promotion du réseau scientifique », mais uniquement de buts liés au « développement, à la gestion et à l'exploitation d'un **réseau technologique** ». Je demande dans ce cadre à ce que le vote sur les changements statutaires soit retiré de l'OJ.
  
- Enfin, je vous informe en toute transparence que, en application de la loi cantonale sur les subventions, en lien avec la subvention 2025 du canton à VSnet, le service analysera la situation économique de l'Association, ainsi que la nécessité et l'utilité du subventionnement en fonction notamment des investissements planifiés et effectivement réalisés.

Je vous remercie de votre attention